



CIRCUIT

DÉPART Le Point Sublime. Possibilité de se garer à proximité du célèbre point de vue.

- 1 Du parking du Point Sublime, suivre la route goudronnée en direction de Saint-Georges-de-Lévejac.
- 2 Au croisement, laisser Saint-Georges-de-Lévejac en contre haut et prendre sur votre droite la D 46 en direction de La Canourgue sur 200 m.
- 3 200 m après l'embranchement de Saint-Georges-de-Lévejac, prendre à droite direction Cauquenas.
- 4 Après avoir traversé Cauquenas, au milieu de la descente, prendre à gauche la D 43 direction Le Mazel-Bouissy - La Canourgue.
- 5 A l'embranchement de la D 32, prendre direction la Baraque de Trémolet, Le Massegros et aller jusqu'au Massegros.
- 6 Au Massegros, traverser le village et tourner à gauche devant l'église direction Saint-Rome-de-Dolan et aller jusqu'à Saint-Rome-de-Dolan.
- 7 1 km après Saint-Rome-de-Dolan, au premier lacet de la côte des Vignes, prendre la D 46 sur votre gauche direction Le Point Sublime.
- 8 A l'embranchement de Saint-Georges-de-Lévejac, prendre sur votre droite la direction du Point Sublime.
- 9 Arrivée au Point Sublime.

À DÉCOUVRIR

Le Point Sublime



Le Point Sublime porte bien son nom. À 857 m d'altitude, il surplombe les Gorges du Tam, et offre une vue spectaculaire sur le Cirque des Baumes. Ce point de vue est entouré de petits villages qui méritent le détour, comme Saint-Georges-de-Lévejac, Soulages, Serres, Les Fonts, ...



DISTANCE : 46,5 km

DÉNIVELÉ : 182 m

ALTITUDE + : 937 m

ALTITUDE - : 755 m